



# Règlement de la course

## Article 1

La date de la 1ère édition de la course "KantaTrail" est fixée au samedi 14 mai 2022 à partir de :

- 8h30 : départ course de 25 km 1200m D+
- 9h30 : départ de la course 12 km 600m D+ suivi de la randonnée 12km 600m D+
- 10h00 : courses pour les enfants (non chronométrées)
  - course 1 : enfants nés entre 2012 et 2017 (300m environ)
  - course 2 : enfants nés entre 2007 et 2012 (675m environ)

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, âge minimum requis 16 ans pour le 12 km et 18 ans pour le 25km.

## Article 2

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés F.F.A., licenciés athlé loisir FFA, licenciés d'autres fédérations sportives mentionnant l'autorisation de course à pied en compétition et aux non-licenciés, majeurs et mineurs, possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé lui-même (datant de moins d'1 an).

La randonnée n'est pas chronométrée.

Les courses enfants ne sont pas chronométrées.

Les randonneurs ne sont pas tenus de présenter un certificat médical.

## Article 3

Les participants s'engagent à ne pas jeter le moindre emballage ou verre sur le parcours. Les verres vides devront être laissés dans les poubelles sur les zones de ravitaillement. De son côté, l'organisation s'engage à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de la course dans les 2 jours maximum après la course.

## Article 4

Le droit d'inscription est fixé à 20€ pour le 25km (22€ le jour même) et à 10€ pour le 12km (12€ le jour même)

Le droit d'inscription à la randonnée est fixé à 8 euros. Pas de certificat médical nécessaire pour la randonnée.

Les courses enfants sont gratuites, les inscriptions se feront le jour de la course.

**Les inscriptions sont à faire en ligne** sur le site de Pyrénées Chrono qui s'occupe également du chronométrage :

<http://www.pyreneeschrono.fr/>

Un repas sera proposé sur réservation au tarif de 15 € en réservation directe, pour les coureurs et randonneurs le repas sera au tarif de 13€ avec possibilité d'inscription via Pyrénées Chrono.

Nombre de participants aux courses limité à 300. Inscription par internet jusqu'au 13 mai 2022, 20h. Possibilité de s'inscrire le jour de la course, dans la limite des places disponibles, à partir de 7h30 au fronton du village d'Esquiüle.

L'intégralité des bénéfices de la manifestation sera reversée à l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Esquiüle.

### **Article 5**

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course à partir de 7h30 au fronton du village d'Esquiüle et jusqu'à 15 minutes avant la course.

### **Article 6**

Seront récompensés :

- les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 25 km et du 12 km

Pour tous les participants aux courses enfant, un petit lot sera offert.

### **Article 7**

L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou de faire toutes les modifications sur le présent règlement qu'il jugera nécessaires. Les participants s'engagent à respecter les normes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.

### **Article 8**

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, technique ou due au non-respect du code de la route. En cas d'abandon, le coureur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

## **Article 9**

Les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

## **Article 10**

Les participants aux épreuves s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlement en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

## **Article 11**

La participation à la manifestation sportive "KantaTrail" suppose l'acceptation du présent règlement

## **Informations**

Pour toutes informations relatives aux inscriptions, contacter Karine LEPPHAILLE au 06.74.45.94.95. ou sur [contact@kantatrail.fr](mailto:contact@kantatrail.fr).

## **Médical**

Un poste fixe de secours avec médecin et ambulance est prévu sur la zone d'arrivée. Un dispositif d'intervention rapide sur le parcours complétera la couverture médicale.

## **Ravitaillements 2022**

## **25 km**

Quatre postes de ravitaillement seront installés :

Vers le 5<sup>ème</sup> km : eau + solide + boisson gazeuse

Vers le 13<sup>ème</sup> km : eau + solide + boisson gazeuse

Vers le 18<sup>ème</sup> km: eau + solide + boisson gazeuse

Vers le 23<sup>ème</sup> km : eau

## **12 km**

Deux postes de ravitaillement seront installés :

Vers le 5<sup>ème</sup> km : eau + solide + boisson gazeuse

Vers le 9<sup>ème</sup> km : eau

## **Marche - randonnée**

Deux postes de ravitaillement seront installés :

Vers le 5<sup>ème</sup> km : eau + solide + boisson gazeuse

Vers le 9<sup>ème</sup> km : eau

## **Parkings**

Les parkings se trouvent au village d'Esquiüle.

## **Sanitaires**

L'accès aux douches à l'arrivée est limité strictement aux coureurs. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux douches. L'accès est limité strictement aux coureurs pieds nus.

## **Résultats**

Les classements seront affichés au fur et à mesure des concurrents sur un panneau dans la zone d'arrivée.